

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS SAILLANTS
RELATIFS AU RAPPORT FINANCIER 2024
ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Conformément à l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, je vous fais état des faits saillants du rapport financier 2024 ainsi que du rapport du vérificateur externe de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire.

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les états financiers 2024 ont été vérifiés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton SENCRL.

Le rapport financier indique un excédent de fonctionnement de 322 982 \$ réalisé en 2024. L'excédent non affecté s'élève maintenant à 1 668 331 \$. Un montant de 164 828 \$ a été affecté au budget 2024. Le montant disponible au fonds de roulement s'élève à 353 699 \$. Sur le total de 500 000 \$ constituant ce fonds, un montant de 146 301 \$ reste affecté au paiement de la construction du Complexe municipal.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Au rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2024, il est mentionné qu'à l'exception de la mention « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers sur les activités financières, d'investissement et l'évolution de la situation financière sont conformes aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

La Municipalité a investi un montant de 745 151 \$ en immobilisations en 2024.

Les projets d'envergure qui ont été réalisés sont : la construction d'un garage pour l'équipement de voirie, la construction d'un débarcadère scolaire ainsi que la mise à niveau du réseau pluvial sur les rues Bessette et Alexander-Ross, la construction d'un trottoir au coin de l'avenue du Curé-Dupuis et de la rue Saint-Joseph ainsi que l'intersection surélevée au coin du rang de la Montagne et de la rue Bessette.

Pour le terrain de baseball, il y a eu l'ajout des poteaux et l'installation de filets protecteur.

Les achats suivants ont été faits : remplacement de trois (3) ordinateurs pour l'administration, l'achat d'un portable pour la gestion de l'usine de traitement des eaux usées, le remplacement de l'ordinateur pour l'inspection municipale, le remplacement des tables et chaises des salles du Centre communautaire ainsi que l'achat d'une faucheuse pour la voirie municipale.

Il est à noter que le projet de construction d'un espace multifonction comprenant une patinoire couverte et ses bâtiments adjacents a été abandonné car la demande d'aide financière a été refusée.

DETTE À LONG TERME

La dette de la Municipalité s'élève à 678 800 \$. De ce montant, le Gouvernement du Québec remboursera la somme de 240 700 \$.

La dette se détaille comme suit :

➤ Rue Alexander-Ross	24 700. \$
➤ Rue Marcel-Arbour	192 300. \$
➤ Réseau d'égout (secteur Mtée Grand-Bois, de Bourpeuil et des Pins)	221 100. \$
➤ Complexe municipal	240 700. \$

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le sommaire de l'information financière consolidée sur le site Internet de la Municipalité, dans la section Finances sous l'onglet États financiers.

Cordialement,

Suzanne Boulais, mairesse

Le 7 juillet 2025